

DECLARATION DE LYON JOURNEES MONDIALES DE L'URBANISME 2009

Le 8 novembre a été déclaré Journée Mondiale de l'urbanisme depuis 1949 ; Il est aujourd'hui célébré dans plus de 30 pays sur 4 continents, afin de faire appel à la conscience des citoyens et des collectivités pour mettre en perspective les impacts environnementaux liés aux activités humaines,

Nous, femmes et hommes, acteurs de la ville et des territoires, réunis pour les Journées Mondiales de l'Urbanisme à Lyon¹, à l'initiative de la Société Française des Urbanistes (SFU), avec la participation active des associations françaises : APERAU, AUDE, CFDU, CNJU, UT et l'appui de ses partenaires et organisations : Services de l'Etat, collectivités territoriales, institutions, étudiants, enseignants, chercheurs, entreprises, professionnels, associations, citoyens,

Constatons que :

- ✚ Les villes, les thématiques et les acteurs de l'urbanisme évoluent fortement, comme en témoignent les territoires de vie de chacun, les enjeux mondiaux tels le climat, la biodiversité, l'accès et la gestion équitable des ressources, les nouveaux équilibres économiques et sociaux... autant d'attentes du futur Sommet de Copenhague ;
- ✚ Les villes, agglomérations et métropoles sont confrontées à des défis de cohésion sociale et territoriale sans précédent (lutte contre les tentations aux séparatismes urbains, réintégration des quartiers sensibles à la ville, mise en œuvre du droit au logement opposable) ;
- ✚ En réponse, chacun de nous, développe de nouvelles pratiques professionnelles collaboratives, contribue à de nouveaux modes de gouvernance, prenant en compte les évolutions sociétales et ainsi façonne de nouveaux territoires, de nouveaux objets et de nouvelles dynamiques ;
- ✚ Ces modifications sont telles que nous nous interrogeons sur une évolution radicale de la profession d'urbaniste, à l'image de celle qui présida à sa création, voici cent ans.

La ville est partout ! Où est l'urbaniste ?

- ✚ Quelles nouvelles échelles de l'urbanisme ?
- ✚ Quelles nouvelles thématiques pour l'urbaniste ?
- ✚ Quelles évolutions sociétales et de la gouvernance ?
- ✚ Quelles nouvelles transversalités fondatrices de la profession d'urbaniste ?

Autant de questions recensées collectivement et qui font sens pour tous.

¹ Déclaration de Lyon

JMU Lyon 2009 :

- Sous le haut parrainage de Monsieur Michel Mercier, Ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire,
- En présence de Monsieur Gilles Buna, Vice Président du Grand Lyon, Adjoint au Maire de Lyon, Président de l'agence d'urbanisme pour le développement de l'Agglomération Lyonnaise,
- En présence de Monsieur Jacques Gerault, Préfet de la Région Rhône Alpes,
- Avec l'appui des institutions et des partenaires :

Conseil Régional Rhône Alpes, Département du Rhône, Grand Lyon, Ville de Lyon, Caisse des Dépôts et Consignations.

- Avec la participation de représentants de :

AdCF : Assemblée des Communautés de France ; AFSS : Association Française de Sciences des Systèmes ; AIU : Association Internationale des Urbanistes ; ALE : Agence Locale de l'Energie du Grand Lyon ; APERAU : Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme ; ARUL : Association Région urbaine de Lyon ; ASEF : Association Santé Environnement ; AUDE : Association des Urbanistes et Aménageurs dans l'Etat ; AXELERA : Pôle de compétitivité à vocation mondiale Chimie Environnement Lyon & Rhône-Alpes ; CAPI : Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère ; CERTU : Centre d'études sur les Réseaux ; les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques ; CEU : Conseil Européen des Urbanistes ; CFDU : Conseil Français des Urbanistes ; CDGL : Conseil de Développement du Grand Lyon, Lyon Confluence ; CNJU : Collectif National des Jeunes Urbanistes et les associations d'étudiants et de diplômés en urbanisme de : Aix, Bordeaux, Brest, Grenoble, Lille, Lyon, Paris (5), Reims, Toulouse, Tours ; COBATY : Association des professionnels de l'urbanisme, immobilier, construction et aménagement ; COFHUAT : Confédération Française pour l'Habitat, l'Urbanisme et l'Aménagement du Territoires ; Complex'Cité ; FNAUT : Fédération Nationale des Transports ; Fédération PACT : Bâtisseurs de solidarités pour l'habitat ; GDF SUEZ : Redécouvrons l'énergie ; GPAGF : Grand Projet d'Agglomération Franco Genevois ; HH : Habitat et Humanisme ; IUG : Institut d'Urbanisme de Grenoble ; IUL : Institut d'Urbanisme de Lyon ; LET/CNRS : Laboratoire d'Economie des Transports ; Musée urbain Tony Garnier : A la recherche d'une cité culturelle idéale ; OPQU : Office Professionnel de Qualification des Urbanistes ; Terre de Liens : Une richesse à cultiver ; URBALYON : Agence d'Urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise ; UT : Urbanistes des Territoires.

Nous, femmes et hommes, acteurs de la ville et des territoires, réunis à Lyon,

Commençons à construire collectivement une vue d'ensemble de toutes ces transformations multiples et pour cela,

Nous incitons tous les acteurs des villes à :

- ✚ Dépasser leurs limites géographiques, administratives et politiques, pour mieux prendre en compte les bassins de vie, les mixités économiques et sociales, les corridors écologiques, tout en répondant aux besoins de proximité ;
- ✚ Plaider auprès du parlement chargé de l'examen du projet de loi de réforme des collectivités territoriales pour que les intercommunalités soient enfin consacrées autorités organisatrices locales de l'urbanisme, tout en veillant à leur caractère démocratique ;
- ✚ Promouvoir, en complémentarité avec la ville, le patrimoine naturel et culturel des terroirs, en assurant la sauvegarde des terres agricoles, par la performance paysanne, et en créant des outils de mutualisation et de compensation ;
- ✚ Résorber par l'urbanisme, les inégalités environnementales, souvent liées aux inégalités sociales, en termes d'exposition aux nuisances (polluante, sonore, chimique...) et autres risques sanitaires, pour mettre en oeuvre un environnement sain et respectueux de la santé ;
- ✚ Repenser les modèles économique, social et environnemental des mobilités, en privilégiant « la ville du plus court chemin » ;
- ✚ Faire progresser résolument les outils pour un urbanisme démocratique et inviter les urbanistes et tous les acteurs de la ville, à dialoguer beaucoup plus avec la société civile et les citoyens ;
- ✚ Développer les liens entre université, praticiens et acteurs de la ville et nourrir beaucoup plus la pensée urbaine par l'apport des chercheurs ;
- ✚ Afficher le caractère européen des villes et veiller à la mise en oeuvre de la charte de Leipzig, comme le préconise le Conseil Européen des Urbanistes.

Nous revendiquons que :

- ✚ La formation des urbanistes, à caractère global, transversal donc pluridisciplinaire, soit pleinement reconnue, en tant que telle et en lien, avec la profession d'urbaniste et les maîtrises d'ouvrage ;
- ✚ La formation d'urbaniste soit décernée à part entière, par des cursus universitaires aboutissant à des masters d'urbanisme, au sein de pôles de compétences lisibles, s'appuyant sur les instituts d'urbanisme et des grandes écoles françaises ;
- ✚ La profession d'urbaniste soit plus lisible pour tous, à commencer par une réelle identification par le service public de l'emploi, comme une profession à part entière (Code NAF, convention collective, mobilité...);
- ✚ Les urbanistes tiennent toute leur place dans la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement et contribuent aux démarches transversales, publiques et privées, que cela implique sur les territoires ;
- ✚ Les urbanistes puissent exercer pleinement leurs savoir faire, notamment avec les moyens financiers nécessaires de toute profession, telles celles de l'ingénierie, l'architecture ou la médecine, afin d'accomplir leurs missions d'intérêt général.

D'évidence, les JMU Lyon 2009, montrent que la Société française interpelle les urbanistes pour contribuer avec d'autres, au mieux vivre ensemble de ce XXIème siècle naissant ;

Si de nouveaux chantiers sont désormais ouverts, il importe aussi que la profession d'urbaniste engage les initiatives fondamentales qui s'imposent à elle-même comme à toutes, pour y répondre, en synergie avec tous ses partenaires ;

Pour ces raisons, nous appelons tous les acteurs de la ville et des territoires à faire oeuvre d'intelligence collective pour pourvoir à ces attentes et prendre en compte le temps et la transversalité des problématiques, pour une meilleure lisibilité et traçabilité des décisions, confortant un respect du citoyen et un droit à la ville durable.